

PROGRAMME FORMATION ECONOMIQUE DU CSE

L'objectif général de cette formation est de développer son mandat CSE.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- maîtriser les prérogatives et moyens du CSE
- construire un plan d'actions adapté à l'entreprise

Public :

Membres du CSE titulaires (suppléants avec accord de l'employeur)
Possibilité d'associer la direction/RH

Pré requis :

Être membres CSE

Durée :

5 jours, soit 35 heures

Lieu :

Formation intra client

Prix :

Selon devis

Évaluation :

Quiz
Plan d'actions
Attestation de formation

Méthodes et supports pédagogiques :

- Méthode active alternant l'apport théorique et les mises en situation liées au contexte de l'entreprise
- Rédaction d'un plan d'actions adapté au contexte de l'entreprise
- Support pédagogique
- Un suivi des participants afin de répondre à leurs questions 6 mois après la fin de la formation

Contenu et mises en situation :

J1 : Le attributions du CSE

- Les sources d'information dans et hors de l'entreprise
- Le rôle des membres
- Les attributions du CSE
- La négociation des accords d'entreprise en l'absence de délégué syndical
- La gestion des heures de délégation
- Le statut de salarié protégé

J2 : Les moyens

- Les informations et consultations du CSE en lien avec la BDESE
- Les réunions du CSE et leur préparation
- Les recours et apports des experts
- Les droits d'alerte économique et social
- Les budgets du CSE

⇒ Mises en situation :

- mettre à jour le contenu du règlement intérieur du CSE
- identifier les documents de la BDESE
- planifier les ordres du jour des réunions d'information et de consultation
- préparer les réunions d'information et de consultation

A l'issue de la formation, les membres CSE auront rédigé un plan d'actions afin co-construire le nouveau mandat CSE.

J3 : Le CSE et les comptes de l'entreprise

Animation de cette journée par un formateur comptable agréé pour le CSE

- La consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'entreprise : les droits et obligations de la Direction de l'entreprise et des élus CSE
- Eclairage sur les documents économiques de l'entreprise
- Repérer les indicateurs économiques clés
- Lire et analyser un compte de résultat
- Comprendre le bilan de l'entreprise
- S'approprier le lexique comptable et financier

⇒ Mises en situation :

A partir des documents de l'entreprise, identifier le contenu des comptes de l'entreprise et les questions à poser en réunion

J4 : Négocier un accord collectif

- Le processus de négociation en l'absence de délégué syndical
- Les possibilités d'accord de l'entreprise
- La préparation du contenu de l'accord
- Les axes de négociations

⇒ Mises en situation :

A partir d'un projet d'accord d'entreprise, préparer la négociation avec l'employeur

J5 : Les fondamentaux en droit du travail

- La conclusion d'un contrat de travail
- La rupture du CDI et le rôle du CSE
- L'accompagnement d'un salarié lors d'un entretien disciplinaire
- La gestion du temps de travail

⇒ Mises en situation :

A partir de diverses situations en entreprise, identifier le cadre légal et les possibilités d'action du CSE